Affiché le

ID: 059-215903923-20170228-DELIBERATION26-DE

### **DEPARTEMENT DU NORD** ARRONDISSEMENT D'AVESNES **VILLE DE MAUBEUGE**

# Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE **☎**:03.27.53.75.32

Réf.: CL / IR / I TOUBEAUX

### **SEANCE DU 28 FEVRIER 2017 : DELIBERATION N° 26**

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 20 FEVRIER 2017

L'an deux mille DIX-SEPT, le vingt-huit février à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES -B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. IOURDAIN - I.PAQUE - I.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN -A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER -F.LEFEBVRE - N.TAIDIRT --F. TRINCARETTO - I-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH -C.DI POMPFO -S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - B FEDELI - L-A.DE BEJARRY

# **EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR:**

Marie-Christine MORETTI (à Arnaud DECAGNY) locelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY) Pascaline MATAGNE (à Bernadette MORIAME) Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER) Naëlle TAJDIRT (à Jean-Pierre COULON Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)

#### EXCUSE(E)S:

Jean-Yves HERBEUVAL - Sylvie ZATAR - Xavier DUBOIS

#### ABSENT(E)S:

Abdelhakim NEZZARI -

**SECRETAIRE DE SEANCE: Nicolas LEBLANC** 

OBJET N° 29: Validation de la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015 - 2020 adopté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S.)

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine;

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le

SLOW

ID: 059-215903923-20170228-DELIBERATION26-DE

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville;

Vu la circulaire du 26 janvier 2017 relative aux orientations de la politique de la ville en 2017.

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville:

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge;

Vu la délibération n°297 du 22 juin 2015 autorisant la signature du Contrat de Ville 2015-2020 ;

Vu le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge signé le 26 juin 2015,

Vu la programmation 2017 du Contrat de Ville validée par le Comité de Pilotage Politique de la Ville du 08 décembre 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Démocratie participative, centre sociaux, fêtes et sports » qui s'est réunie le 18 janvier 2017,

Considérant que, pour le Contrat de Ville de la C.A.M.V.S., un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale;

Reçu en préfecture le 13/03/2017



 Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socioéconomique dégradé;

• Développer la capacité d'agir des citoyens.

Qu'une programmation pour l'année 2017 est prévue en tenant compte de ces trois axes.

Ou'un co-financement paritaire est prévu entre la Ville et l'État ou la Région (à hauteur de 50%) pour les actions relevant de la programmation Contrat de Ville hors Dispositif de Réussite Educative.

Considérant que, par ailleurs, que les dispositifs de réussite éducative mènent des actions d'accompagnement au profit des élèves du premier et du second degrés et de leurs familles, dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social ou sanitaire.

Que la Caisse des Ecoles, établissement public rattaché à la Commune de Maubeuge, est le support du Dispositif de Réussite Educative (D.R.E.).

Que, dans ce cadre, la Ville de Maubeuge peut lui attribuer une subvention.

Qu'à titre purement informatif, et conformément au tableau annexé, pour l'année 2017, le montant total du D.R.E. est de 117 980€, répartis comme suit :

> Part Ville: 29 495€, Part Etat: 76 687€, Valorisation: 11 798€.

Que, concernant les autres dispositifs de la programmation du contrat de ville, la participation des différents partenaires est hétérogène selon l'action prévue (A.C.S.M. et Association Regards).

### Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de:

 valider la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015-2020 ainsi que le coût des actions et la part à charge relevant de la Ville de Maubeuge, selon le tableau ciannexé.

• accorder, pour l'année 2017, dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une subvention de 29 495€.



Mairie de Maubeuge/Tableau de programmation Contrat de Ville 2017

5104

Conseil Municipal du 28 février 2017   ID : 059-215903923-2017										
Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût total de l'action	Participation Commune sollicitée	Participation Etat ou Région sollicitée			
a Sauvegarde du Nord	direction des jeunes et des adultes qui les	Actions individuelles d'information, de conseil et d'accompagnement juridique et administratif	- de 26 ans, parents et professionnels	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40256,00	11933,00	11933,00			
L'atelier théâtre	Théâtre forum	A teliers d'expression et d'improvisation	Jeunes de 9 à 15 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	4200,00	2050,00	2050,00			
L'atelier théâtre	Pour une égalité Hommes-Femmes	Création d'un spectacle artistique	Jeunes et adultes de tous âges	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12080,00	5800,00	5800,00			
ACSM Centre social Epinette	Ma santé à moi	Informer les familles sur l'hygiène alimentaire et la pratique d'activités physiques	tout public	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15311,00	4373,00	4373,00			
Collège Vauban Maubeuge	Cultivons-nous, jardin des saveurs	Favoriser la relation parents/enfants/collège à partir d'actions liées au développement durable	Elèves et quelques parents	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	12730,00	4990,00	4990,00			
Lycée André Lurçat Maubeuge	Solutions alternatives à l'exclusion et de ré- ancrage scolaire	Repérage d'une dizaine d'élèves suivis par une commission éducative et accueillis au centre	Collégiens et lycéens	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	34104,00	15141,00	15141,00			
ldem+arts	Fabrication d'un paysage	Proposer aux adolescents des Ecrivains de réinvestir un espace qui leur est proche, de se l'approprier et de « fabriquer » un nouveau paysage par leur propre réflexion	20 à 30 adolescents de 10 à 17 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	7500,00	2000,00	2000,00			
ACSM Centre social Epinette	En un clic	Permettre aux participants de se familiariser avec l'outil informatique et notamment internet afin de lutter contre la fracture numérique en permettant aux personnes d'être plus autonomes dans leurs démarches administratives	64 bénéficiaires adultes et/ou retraités bénéficiant des minimas sociaux	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	10319,00	4322,00	4322,00			
VAL DE SAMBRE FOOT ACADEMY	Le sport, vecteur de lien social et rôle éducatif	Proposer une activité sportive en lien avec un projet éducatif	90 mineurs	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	32298,00	6883,00	6883,00			
ACSM Centre social Epinette	Je suis citoyen	permettre aux enfants et à leurs parents d'avoir accès à un parcours ludique semé de rencontres et d'échanges autour du fonctionnement de notre société démocratique et de ses institutions	14 ans et public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40184,00	20092,00	20092,00			
ACSM Centre social Provinces Françaises	BRICOL'AGE	Action d'auto-réhabilitation accompagnée, visant l'appropriation du logement	Public adulte	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	42644,00	19601,00	19601,00			
ACSM Centre social La Fraternité	Vestiaire solidaire « Aux prix fleuris »	Animation d'un « vestiaire solidaire » à travers plusieurs activités	Tout public bénéficiaire des minimas sociaux	1	47940,00	21692,00	21692,00			
Ville de Maubeuge	Pass Permis	professionnellement tout en palliant le manque de ressources financières, la Ville de MAUBEUGE a décidé de mettre en place un « PASS PERMIS »	20 jeunes ägés de 18 à 25 ans	dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	24585,00	11000,00	11000,00			
Ville de Maubeuge	Un quartier propre c'est plaisant	Démarche pratique de sensibilisation à la protection de l'environnement, au bien être et à la propreté des quartiers	200 personnes issues des QPV	de la Ville	15081,00	6248,00	6248,00			
CCAS de Maubeuge	Bien-être alimentaire des séniors	Prévenir les comportements défavorables à la santé pour les personnes âgées en déployant un programme d'ateliers autour de l'approche physiologique de l'alimentation		dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	15016,00	6000,00	6000,00			
	TOTAL D	Dispositif Politique de la Ville Fonctionneme	nt Here	7.5	354 248,00	142125,00	142125,0			
CITEO	Dispositif de médiation sociale en milieu scolaire	Contribuer à la prévention de la violence en milieu scolaire, lutter conter le décrochage scolaire et la valorisation des potentiels des élèves	Elèves de primaire et de collège	FIPD	34500	7350	7350			

Envoyé en préfecture le 13/03/2017 Reçu en préfecture le 13/03/2017

				Reçu er	préfecture le 13	préfecture le 13/03/2017	
Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Affiché I	e <b>Coût total de</b> -2159 <b>04:900</b> 6-2017		Participation Etat RATION 76-DE sollicitée
TOTAL FIPD						7350	7 350
Caisse des Ecoles	Santé, équilibre et bien-être	Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux soins	adolescents de 2	DRE	23000	5750	14950
Caisse des Ecoles	Valeurs, ressources et sérénité	Permettre l'accès à la sophrologie pour permettre aux enfants de prendre conscience de leur potentiel	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	18860	4715	12259
Atelier Théâtre	Théâtre Forum	Prise de confiance des enfants via la pratique du théâtre	adolescents de 2	DRE	4700	1175	3055
Atelier Théâtre	A la rencontre de nos émotions	mise en place d'un atelier d'expression spécifique offrant la possibilité à de jeunes adolescents en grandes difficultés relationnelles de s'engager sur le chemin d'un mieux vivre ensemble	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	3420	855	2223
Caisse des Ecoles	Référentfamilles	intervention d'un travailleur social pour prise en charge du suivi individualisé des enfants	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	38000	9500	24700
Caisse des Ecoles	Vers d'autres horizons	Agir sur l'attractivité de l'offre d'animations et d'équipements sportifs et culturels afin de faciliter la cohésion sociale	Enfants et adolescents de 2 à 16 ans	DRE	30000	7500	19500
TOTAL DRE						29 495	76 687
AJA	Sport et santé, culture et citoyenneté	Actions transversales qui établissent le lien entre santé et sport, culture et citoyenneté	jeunes de 11 à 18 ans	vvv	16 460	2340	2 340
TOTAL VVV						2340	2340
ACSM	Nos Quartiers d'été	Accompagner et renforcer les coopérations habitants/acteurs publics, entre habitants de différents quartiers en favorisant l'émergence de projets concertés tant dans leur contenu que dans leurs dimensions opérationnelles et Permettre aux associations ou collectifs	tout public en QPV	Fonctionnement Région	33100	9 000	23100
Regards	Fonds de participation des Habitants	Permettre aux associations ou collectifs d'habitants de mettre en place des micro-projets en faveur des habitants des quartiers en Politique de la Ville Améliorer le cadre de vie pour une meilleure	Tout public en QPV	Fonctionnement Région	14954	4 374	10 580
Ville de Maubeuge	Rénovation des jardins Grévaux	Améliorer le cadre de vie pour une meilleure appropriation des habitants de leur quartier et d leur habitat	e Habitants des Grévaux	Investissement Région	34 840	17 420	17 420
Ville de Maubeuge	City Stade des Présidents	Répondre à une volonté d'accéder à une pratiqu sportive libre en développant ainsi une prise de conscience citoyenne	The second secon	Investissement Région	90 000	45 000	45 000
TOTAL REGION						75 794	96100
TOTAL						257104	324 602

# DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 22 JUIN 2015 : DELIBERATION Nº 2975 🥌 💷 🚭

ERREMÉENDREFÉRSTURE LE 05/03/2015

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

15:059-215903923-20170228-DELIBERATION26-DE

ID: 059-215903923-20150622-297-DE

# Affaires juridiques & Gestion des Assemblées Affaire suivie par Claudine LATOUCHE 全:03.27.53.75.32

Réf.: CL/JR/IT

# **FXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation: 15 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le VINGT-DEUX JUIN à 18 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

hors de la présence de Monsieur le Maire pour les questions n° 11 / 12 / 15 / 16 / 17 présidées par Monsieur Jean-Pierre COULON Premier Adjoint

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY -N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN -C.DEMUYNEK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN -A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER -F.LEFEBVRE - N.TAIDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO-S, ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

### EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nicolas LEBLANC (à Jean-Pierre COULON pour les questions n° 1 à 7 et n° 10) Christian DEMUYNCK (à Corinne DEROO) - Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY) Guy CAMBRELENG (à Marie-Christine MORETTI) - Sophie CORDIER (à Marc DANNEELS) Louis-Armand DE BEJARRY (à Maryse GABET) - Maryse GABET (à Louis-Armand DE BEJARRY) Les pouvoirs de : Louis-Armand DE BEJARRY et de Maryse GABET ne peuvent être pris en compte

#### **EXCUSES:**

#### ABSENT(S):

Louis-Armand DE BEJARRY

**Maryse GABET** 

Michèle GRAS (absente pour les questions n° 1 à 7)

Sylvie ZATAR (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n°15)

Christine SAVAUX (absente pour la question n° 23)

Jean-Yves HERBEUVAL (absent pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 24)

Christophe DI POMPEO (absent pour la question n° 27)

Naëlle TAJDIRT (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 36)

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 33: Autorisation de signature du Contrat de ville 2015/2020

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine :

Envoyé en préfecture le 13/03/2017
Envoyé en préfecture le 06/03/2017
Recu en préfecture le 06/07/2015
Recu en préfecture le 06/07/2015

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de Beliberation26-DE politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les métalités particulières de détermination dans les métalités 22-297-DE métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville ;

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge ;

Considérant que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et l'application du décret n°2014-1750 susvisé, la Ville de Maubeuge compte quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, à savoir :

- · Pont-de-Pierre,
- · Provinces françaises,
- · Epinette,
- Sous-Le-Bois.

Considérant, qu'en matière de politique de la Ville, la Communauté d'Agglomération est « chef de file », et joue un rôle d'animation du réseau d'élus, de professionnels et de partenaires impliqués au niveau communal, de coordination des instances de pilotage, d'interlocuteur privilégié dans les relations avec l'Etat et d'autres pouvoirs publics.

Considérant que, dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S), doit proposer un contrat de ville intercommunal pour la période 2015-2020, concernant les quartiers de Maubeuge mentionnés ci-dessus et intégrant les orientations stratégiques définies par l'Etat relatives à l'égalité Femme-Homme, à la jeunesse, à la lutte contre les discriminations ainsi qu'à l'implication des habitants.

Considérant que les objectifs de ce contrat de ville visent à réduire les inégalités profondes et persistantes au sein de certains quartiers en dépit des efforts déployés et à redonner à la politique de la ville une meilleure lisibilité, cohérence et efficacité.

Qu'il devra notamment permettre de mobiliser l'ensemble des politiques publiques autour d'un Projet Territorial de Cohésion Sociale (P.T.C.S) partagé par les acteurs et de les articuler autour des piliers identifiés dans la loi de programmation : le cadre de vie et le renouvellement urbain, la cohésion sociale, le développement économique auxquels s'ajoutent la citoyenneté et les valeurs de la République.

ERvegué em préfecture le 18/03/2015

RAMICHé préfecture le 06/07/2015

Que la C.A.M.V.S s'est engagée avec l'Etat, en lien avec les communes et l'es portenaires à la mise au lien en lien avec les communes et l'est portenaires à la mise au lien avec les communes et l'est portenaires et l'est portenaires et l'est portenaires et l'est portenaires et les communes et l'est portenaires et l'est portenaires et les communes et les communes et l'est portenaires et les communes et l'e

Considérant que, dès l'été 2014, une réunion de lancement à permis d'informer, mobiliser et fédérer les 42 maires autour de l'élaboration d'un projet territorial de cohésion sociale qui constitue le socie du contrat de ville.

Que de ce travail partenarial initié en juillet, un cadre stratégique sur la base d'un diagnostic partagé s'est décliné autour de trois grandes ambitions :

- Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale;
- Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socioéconomique dégradé:
- Développer la capacité d'agir des citoyens.

Qu'à compter de janvier 2015, il s'en est suivi un processus de travail de co-construction du contrat de ville en plusieurs étapes avec les différents partenaires sur la déclinaison des enjeux et des propositions propres à chaque quartier prioritaire.

Que le contrat précise les nouveaux périmètres d'intervention, les éléments clefs du diagnostic territorial, les principes fondamentaux et les orientations stratégiques pour notre territoire, ainsi que les principaux enjeux (par piliers stratégiques) qui en découlent.

Que, par ailleurs, il décline les différentes contributions des communes par quartier prioritaire et quartier de veille ainsi que celles de l'ensemble des signataires : l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération, la Caisse des dépôts, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Groupement d'Intérêt Public Réussir en Sambre Avesnois et les bailleurs sociaux.

Qu'il précise enfin les modalités de suivi et d'évaluation du contrat de ville ainsi que les instances de pilotage stratégiques et opérationnelles.

Considérant que la CAMVS étant identifiée comme l'interlocuteur privilégié des acteurs, il en ressort une coresponsabilité de l'ensemble des partenaires signataires et la nécessité de garantir un bon équilibre, au plus près des besoins des habitants, entre la dimension intercommunale et l'action locale.

Qu'à cet effet, cette gouvernance doit reposer sur trois grands principes indispensables pour la réussite de ce contrat : un pilotage stratégique fort, une animation opérationnelle et une mutualisation entre les acteurs, par le biais notamment du dialogue partenarial, de la mise en réseau, de la coordination des acteurs et de la prise en compte de la parole des habitants.

Que, pour être encore plus efficaces, les actions devront faire l'objet d'un suivi plus opérationnel et d'une évaluation régulière afin de mesurer leur impact et leur plus-value.

ERROLLEN DIFFRECTURE LE 08/07/2015

ID: 059-215903923-20150622-297-DE

Qu'enfin, parce que le contexte financier est contraint, la mutualisation des moyens entre les 📁 🥌 🚭 acteurs est également un gage de réussite pour atteindre les objectifs et Mineux régondre aux 28-DELIBERATION 26-DE besoins des habitants.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal:

- d'approuver le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre, intégrant les quartiers prioritaires du territoire de la Ville de Maubeuge.
  - d'autoriser Monsieur le Maire ou son délégataire à signer ledit contrat et les pièces y afférentes.
  - de valider la programmation selon le tableau ci-annexé,

Avant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité.

- Approuve le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre, Intégrant les quartiers prioritaires du territoire de la Ville de Maubeuge,
- Autorise Monsieur le Maire ou son délégataire à signer ledit contrat et les pièces y afférentes.
- Valide la programmation selon le tableau ci-annexé.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arriand DECAGNY

Mairie de Maubeuge/Tableau de programmation Contrat 5e VNII 20 Préfecture le 13/03/2017 Conseil Municipal 22 juin 2015

Errevé en préfecture le 49/03/20157

AFFICER ALÉFECTURE I Court total de Participal participal on 20170228 DELIBERATION 26-Commune Exat Validee Public spécifique Intitulé de l'action Présentation de l'action et objectifs visés Maître d'ouvrage Taction Commune 159-215903923-20150622-297-DE Tout public Animation d'un « vestiaire solidaire » à Vectiaire colldaire ACSM bénéficiaire des 18168,00 6 627,50 6 627,50 travers plusieurs activités « Aux prix fleuris » Centre social La Fratemité minimas sociaux Accès au droit en Actions individuelles d'information: de de 26 ans. parents direction des leunes et 40550,00 12 000,00 12000,00 conseil et d'accompagnement juridique et La Sauvegarde du Nord et professionnels des adultes qui les administratif entourent Demain ensemble dour Découverte des institutions françaises et leunes de 15 à 25 17 299.00 3 500,00 3500.00 Culture et Liberté Nord une citovenneté ans, garçons et filles européennes active eunes 2800,00 1400.00 1 400.00 Théâtré foium Ateliers d'expression et d'improvisation L'atelier théâtre Jeunes et adultes de Pour une égalité Création d'un spectacle artistique 12600.00 6 300.00 6 300.00 L'atelier théâtre Hommes-Femmes tous åges Transformation d'une classe entière en un Classe de Ville de Maubeuge 20818,00 10409,00 10409,00 Classe orchestre CM1 petit orchestre pendant trois ans Conservatoire Création d'une option CHAM (classe à Mon parcours musical Collège Vauban Élèves boursiers 11,224,00 3 000,00 00,000 E horaires aménagés en musique) au collège Maubeuge Repérage d'une dizaine d'élèves suivis par Prévention du Lycée André Lurçat 7862,00 une commission éducative et accueillis au Collégiens et lycéens 19656,00 7.862.00 décrochage scolaire Maubeuge centre social de La Fratemité ACSM Action d'auto-réhabilitation accompagnée, Public adulte 34 154,00 12895,00 12 896,00 BRICOL'AGE Centre social Provinces visant l'appropriation du logement Françaises Ateliers d'arts Animation d'atelier d'arts plastiques pour Public d'adultes et de 6500,00 2150.00 plastiques auprès adultes handicapés 2150.00 idem+arts retraités públic handicapé ACSM jeunes de 11 à 17 ans 10872.00 111.758.00 10 871.00 CLUB "IDEO" Proposition d'activités innovantes Centre social Provinces Françaises Mise en place d'animations sur l'équilibre Élèves de 6 à 12 ans Ville de Maubeuge Alimentation et 14 865,00 7.432.50 7 432,00 alimentaire et l'activité physique dans les et leurs parents Servie Vie Locale activités physiques écoles En complément du Contrat Local Santé Emergence - CIBC Hainaut accompagnement d'adultes en situation Public adulte 15 624.00 7812.00 781200 Guidance Sambre Avesnois précaire Mise en place dans le quartier dans le quartier des Provinces Françaises d'une plate Tout public 21 100,00 6 250,00 6 250,00 Arts et Travaux Les Parallèle.S forme de pratique, de création et de diffusion artistique Organisation de « La quinzaine de la jeunes de 10 à 14 ACSM 37 582.00 18 791,00 18791,00 Je suis citoyen citoyenneté » ans et public adulte Centre social Epinette Les membres des Création d'outils de démocratie participative. Conséils Citoyens, du de découverte du territoire favorisant une Ville de Maubeune 1 112.50 Conseil Municipal des 2 225.00 1112,50 Habitants Citoyens approche active de la ville. Service Vie Locale Jeunes, les élus municipaux 386 923,00 118 413,50 118 414,00 TOTAL ACTIONS 16 TOTAL VILLE/ETAT

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le



ID: 059-215903923-20170228-DELIBERATION26-DE

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

### A l'unanimité,

- **Valide** la programmation 2017 issue du Contrat de Ville 2015-2020 ainsi que le coût des actions et la part à charge relevant de la Ville de Maubeuge, selon le tableau ci-annexé.
- **Accorde**, pour l'année 2017, dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, une subvention de 29 495€.

# Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

